



EQUIPE MUNICIPALE

Maire Bruno Buisson

1^{er} adjoint Luc Fornas

2^{ème} adjoint

3^{ème} adjoint Denis Raccurt

4^{ème} adjointe Marielle Gidon

5^{ème} adjoint Roger Besson

Conseillers municipaux :

Brigitte Poulard

Martine Dargère-Bazan

Philippe Lorain

Jean-Luc Gouilloud

Annick Villette

Jocelyn Ribeyron

Sylvain Grange

Franck Dussud

Christelle Dumas

Laëtitia Charpentier

Alain Dargère

Monique Laurent

Daniel Lainé

Marie Bernadette Coquard

PUBLICATION

Directeur de publication :

Bruno BUISSON

Conception & Rédaction :

Commission Information &
communication.

Contact publication :

com.mairiesavigny@orange.fr

Contact mairie :

savigny69-mairie@orange.fr

Tel. 04.74.72.09.09

Site Internet :

www.mairie-savigny69.fr

@Facebook_mairie Savigny-
Rhône.fr

950 exemplaires



Dans ce numéro

P.1 Edito & brèves municipales

P.2 Informations municipales

P.4 Conseils municipaux

P.7 Marché de Noël, 2^{ème} édition

P.8 Manifestations culturelles & sportives

L'édito du Maire

Chères Savignaises, chers Savignois,

Vous tenez entre vos mains le nouveau numéro de Savigny info.

Avec ces températures, vous êtes peut-être confortablement installé devant un feu de cheminée ou sous un plaid, accompagné d'une tasse de thé ou d'un chocolat chaud. Il a pris son temps, mais cette fois c'est sûr, l'automne est là. Les vacances sont terminées, les jours raccourcissent, mais il n'y a pas de quoi être démoralisé. Savigny vous a concocté plein d'activités !

Novembre 2018, marque le centième anniversaire de l'armistice. Vous avez pu découvrir un film racontant l'histoire des poilus. Si l'envie vous prenait de vous documenter encore plus, la médiathèque est là pour vous ! Elle est ouverte au public mardi et vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 15h à 18h30, le jeudi de 10h à 12h et le samedi de 10h à 12h.

Novembre est également le mois où l'on commence à penser à Noël. Pour vous

aider dans vos idées repas et cadeaux, le marché de Noël ouvrira sa seconde édition à Savigny le 30 novembre. Nous vous attendons nombreux !

Pour l'équipe municipale, les vacances sont également terminées. Les projets sont nombreux et l'activité ne manque pas :

- ◆ Rénovation du local pour accueillir un médecin supplémentaire
- ◆ Poursuite des études pour l'aménagement d'un trottoir le long de la route de Sain Bel (RD 7)
- ◆ Finalisation de la modification du PLU
- ◆ Installation d'un radar pédagogique à l'entrée du village sur la route du Bois du Maine.

Sur cet aperçu des principaux chantiers, je vous laisse découvrir plus en détail votre magazine et finir votre chocolat bien au chaud !

Bonne lecture !
Savignoisement vôtre,
Bruno Buisson, Maire

Ouverture déchèteries :

La Brévenne Horaires d'hiver

Lundi, mercredi & vendredi : 14h-17h

Mardi : 9h-12h / 14h-17h

Samedi : 9h-17h

Fleurieux/L'Arbresle

Du lundi au vendredi (fermée mardi) :

9h-12h / 14h-17h **Attention fermé**

Samedi : 9h-17h **jusqu'au 31/12/2018**

Réglementation des feux

Il est interdit de faire brûler les déchets végétaux ou autres.

Merci de vous rendre en déchèterie.

BREVES MUNICIPALES

Bruits de voisinage (nuisances sonores selon arrêté préfectoral du 16/06/1999)

Horaires pour l'utilisation des tondeuses, outils du jardin et bricolage :

Jours ouvrés : 8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés : 10h-12h

Réglementation plantations, haies, arbres, arbustes, ... pour éviter les conflits de voisinage, le code civil impose des distances de plantation par rapport aux terrains voisins, renseignez-vous avant pour éviter les conflits.

Quoi de neuf à Savigny !

Recensement de la population 2019

Le recensement de la population de Savigny se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Il est important, car de lui dépendent des résultats statistiques relatifs aux habitants, aux logements... ; résultats utiles aux décisions publiques d'aménagement du territoire.

L'évolution principale par rapport au dernier recensement de 2014 est la réponse aux questionnaires du recensement par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu. Mais la réponse sur questionnaire papier restera possible. Des informations complémentaires seront diffusées par voie d'affichage et sur le site internet à l'approche du recensement.

Les agents recenseurs sont : Mesdames Agnès Leblanc, Jo Martins et Sylvie Giroud. Elles seront dotées d'une carte officielle susceptible d'être présentée sur demande.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Procédure de lancement du plan d'adressage des hameaux de Savigny. Commission Voirie

La fibre optique va bientôt arriver à Savigny. C'est pourquoi chaque maison doit avoir une adresse complète avec nom de rue et numéro. Ce plan d'adressage est déjà opérationnel dans le village, donc il ne devrait pas y avoir de changement. Pour le reste de la commune la numérotation est en cours de réalisation.

Inscription sur les listes électorales

Une loi de 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et crée le Répertoire Electoral Unique (REU). Cette réforme va faciliter l'inscription sur les listes électorales quelques semaines avant le scrutin et non plus obligatoirement au plus tard le 31 décembre de l'année n-1. Cette réforme implique la réédition de l'ensemble des cartes électorales en 2019 que les électeurs recevront entre début avril et le 25 mai 2019.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est le samedi 30 mars 2019. Cependant, nous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment en mairie avec sa carte d'identité et son justificatif de domicile, et ce sans attendre le 30 mars prochain. Les modalités d'inscription pour les scrutins suivants seront précisées ultérieurement.

Recensement militaire

Le recensement des jeunes de 16 ans peut désormais se faire également par la voie dématérialisée. Rendez-vous sur www.majdc.fr
Le recensement papier en mairie lors du 1^{er} trimestre des 16 ans reste toujours possible.

Nouvelle sonorisation, salle Ch. Gouffenoire

Après le changement des portes extérieures, la salle Christian Gouffenoire se voit doter d'un nouveau système audio et d'un nouveau limiteur de son répondant aux dernières normes et au décret n° 2017-1244 demandé par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Le nouveau système audio installé, et qui sera disponible pour les locations, est directement connecté sur le limiteur de fréquence permettant ainsi en cas de dépassement d'atténuer le son automatiquement. Ce nouveau dispositif permettra de connecter un ordinateur, clé USB, carte SD, entrée jack ou d'utiliser une connexion Bluetooth. Ainsi vous pourrez utiliser, par exemple, votre téléphone portable comme source musicale.

Tous les autres systèmes de sonorisation personnels ne seront plus autorisés (le cas échéant, la caution pourrait être retenue pour non-respect du règlement avec relevé des historiques du limiteur).

Le système sera opérationnel en fin d'année 2018.

Attention au démarchage de fin d'année

La communauté de commune du Pays de l'Arbresle vous informe que les agents de collecte ne sont pas autorisés à démarcher les habitants pour leur vendre des calendriers et leur demander une gratification. Les calendriers de collecte sont distribués par les 17 communes dans chaque boîte aux lettres.



Réglementation brûlage à l'air libre des déchets verts

La combustion de végétaux à l'air libre est une activité fortement émettrice de polluants : particules fines, hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air. C'est pourquoi, le non respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende pouvant s'élever jusqu'à 450€. Les agents de police pluricommunal pourront verbaliser ces infractions en cas de constat. Le brûlage à l'air libre est un mode d'élimination des déchets verts interdit comme le stipule l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD).

Les déchets verts agricoles ne sont pas concernés par la réglementation actuelle. Les dérogations peuvent être accordées uniquement par le préfet.

Réseau des finances publiques : rappel de répartition

S'agissant du calcul de l'impôt, l'interlocuteur des administrés est le service des impôts des particuliers de Tarare, 22 rue Etienne Dolet, 69170 TARARE, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (fermé le mercredi).

Le paiement de l'impôt quant à lui, s'effectue auprès du centre des finances publiques de l'Arbresle, 493 rue Claude terrasse, 69592 L'Arbresle, ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30.



Horaires d'ouverture :

mardi de 16h30 à 18h30
mercredi de 15h à 18h30
jeudi de 10h à 12h
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h à 12h

Contact :

Laura Maillot - 04-74-01-57-87
mediathequesavigny@orange.fr

Prochains évènements et animations à la médiathèque :

- ◆ Exposition le "Tout petit jeu" jusqu'au 28 décembre, à découvrir pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque.
- ◆ **Du 20 novembre au 8 décembre**, vente de livres déclassés de la médiathèque aux profits du Téléthon
- ◆ Ateliers "Remue-ménages", **jeudi 20 décembre** de 14h00 à 16h00.
- ◆ Ile aux histoires, **mercredi 19 décembre**, à 15h15 et à 16h30.
- ◆ **Mercredi 5 décembre**, de 15h30 à 17h, atelier « Light Painting » avec Dorine Dufour (sur réservation)

Les portes ouvertes du Chalet Montange se sont déroulées samedi 17 novembre, à l'initiative de Laura Maillot et des bénévoles de la médiathèque. Ils ont su réunir autour d'eux les autres associations utilisatrices des lieux. Cette journée fut un véritable succès ! Ateliers peinture, arts plastiques, dessin, rencontres avec des auteurs et illustrateurs, présentations d'activités, visites des locaux, expositions ...

Merci à tous pour votre dynamisme, votre présence et le partage de vos témoignages.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La pré-demande en ligne : il est important d'effectuer une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité en ligne : <https://ants.gouv.fr>.

Cette démarche gratuite permet la saisie préalable de toutes vos données (état civil et adresse) et constitue un gain de temps pour tous. Le document imprimé sera à apporter en **mairie de L'Arbresle** pour finaliser le dossier avec les pièces justificatives demandées et éventuellement le timbre fiscal qu'il est possible d'acheter en ligne.

Le secrétariat de mairie de Savigny reste bien entendu à votre disposition pour vous aider, avant votre rendez-vous en mairie de L'Arbresle.

Contact : Mairie de L'Arbresle

service état civil

04 74 71 00 03 ou **04 74 71 00 04**



Campagne d'hiver 2018

Le centre de L'Arbresle des Restos du Cœur reçoit les personnes démunies de votre commune.



Préinscriptions : 21 & 22 novembre, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h

Distributions : À partir du 28 novembre dès 8h30

**Restos du Cœur, Centre de L'Arbresle,
15 rue de Lyon, 69210 L'Arbresle.**

Documents nécessaires :

- ◆ Justificatif d'identité
- ◆ Livret de famille
- ◆ Attestation de protection sociale (sécurité Sociale, CMU)
- ◆ Certificat de scolarité des enfants de plus de 16 ans
- ◆ Justificatifs récents de ressources (salaires, ou indemnités journalières, retraites, Pôle emploi, RMI, pension alimentaire (décision du tribunal), bourses des études supérieures.
- ◆ Dernières attestations CAF, RSA, MSA.
- ◆ Dernières quittances de loyer.
- ◆ Dossier surendettement

**Déclaration annuelle de ruches :
du 1er septembre au 31 décembre
2018**



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- * La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- * La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- * La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : au 01.49.55.82.22.

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

COMPTE RENDU succinct CONSEIL MUNICIPAL. 12/07/2018

Membres en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18

L'an deux mille huit, le 12 juillet, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juillet 2018

Absents excusés : Franck DUSSUD, Roger BESSON (pouvoir donné à Bruno BUISSON), Sylvain GRANGE (pouvoir donné à Marielle GIDON), Brigitte POULARD (pouvoir donné à Christelle DUMAS).

Secrétaire de séance : Marielle GIDON - **Affiché le** : 19 juillet 2018

Le compte rendu de la séance du 30 mai est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1 : Organisation de la rentrée de septembre 2018 : ajustement des temps de travail des agents de l'équipe périscolaire et mise à jour du tableau des effectifs

Suite à la délibération 2018.002 du 24 janvier 2018 entérinant le retour à la semaine scolaire de 4 jours, Monsieur le Maire indique que des ajustements du temps de travail de l'équipe périscolaire sont nécessaires du fait de la suppression des nouvelles activités périscolaires (NAP). Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 1 abstention (Philippe LORAIN), accepte les modifications du temps de travail proposées à partir du 1^{er} septembre 2018.

Délibération n°2 : Règlement des services périscolaires : modification liée au retour du rythme scolaire à 4 jours

Suite à la délibération 2018.002 du 24 janvier 2018 entérinant le retour à la semaine scolaire de 4 jours, Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de revoir le règlement des services périscolaires pour enlever les dispositions relatives aux nouvelles activités périscolaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le règlement unique des temps périscolaire.

Délibération n°3 : Autorisation d'engagement des dépenses à l'article 6232 fêtes et cérémonies

Une délibération était intervenue en 2009 pour autoriser l'engagement de certaines dépenses à l'article budgétaire 6232. Elle demande à être renouvelée pour le mandat en cours. Le Conseil Municipal, à l'unanimité liste les dépenses autorisées à l'article 6232.

Délibération n°4 : Subventions exceptionnelles à l'ASC et à l'ASLEC

Le Conseil Municipal, accepte le versement des subventions suivantes pour le fonctionnement de ces associations :

- ◆ ASC : 1 000 € (16 voix pour, 2 abstentions : Denis RACCURT et Jean-Luc GOUILLOUD)
- ◆ ASLEC : 2 000 € (17 voix pour, 1 abstention : Monique LAURENT en tant que trésorière de l'association.

Délibération n°5 : Itinérance VTT par le Département du Rhône : Grande Traversée du Rhône et Grand Tour des Monts du Lyonnais VTT

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les tracés de la Grande Traversée du Rhône à VTT et du Grand Tour des Monts du Lyonnais à VTT et l'implantation du jalonnement VTT et l'équipement signalétique.

Points divers

- ◆ Marielle GIDON indique qu'un colloque sera organisé autour de St Martin de Savigny aux archives départementales en novembre 2018. La Commune prendra en charge le buffet à l'issue de la conférence qui se déroulera à Savigny.

◆ **Mutuelle communale ADREA** : Martine DARGERÉ BAZAN indique qu'une prochaine permanence d'ADREA aura lieu le 3 octobre prochain de 9 à 12h en mairie.

◆ A la remarque de Monique LAURENT sur les papillons d'avertissement déposés sur les pare-brises des véhicules par le service de police pluricommunale, il est répondu qu'un arrêté unique de stationnement et de circulation est en cours d'établissement et éclaircira l'ensemble des incohérences entre panneau et arrêté. Daniel LAINE s'étonne que la commission ne soit pas informée de ce projet d'arrêté unique et demande que la commission voirie travaille dessus. De plus, suite à l'accident rue du font de la cure, Daniel LAINE demande qu'une réflexion soit lancée pour un aménagement rue du font de la cure dans la partie haute. Monique LAURENT indique que la réflexion doit avoir lieu avec les services du Département.

◆ **Doyennerie** : Alain DARGERÉ demande où en est ce dossier en l'absence de commission urbanisme. Luc FORNAS répond qu'il n'y a pas d'information nouvelle à communiquer. Daniel LAINE demande si rien ne se passe en matière d'urbanisme sur la commune car il n'y a pas de réunion. Luc FORNAS répond que pour la modification du PLU, le cabinet d'urbanisme travaille.

◆ Monique LAURENT indique que le diagnostic de la CCPA relatif au recensement des problématiques de ruissellement des eaux pluviales ne fait pas apparaître Savigny. Elle demande pourquoi. Le maire indique que le schéma existant de Savigny a été transmis à la CCPA. Monique LAURENT indique qu'il faut rattraper le problème en signalant notre absence de ce document afin que les problèmes de Savigny figurent bien dans un diagnostic intercommunal.

Prochain conseil municipal : 4 septembre 2018

COMPTE RENDU succinct CONSEIL MUNICIPAL 04/09/2018

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 19

L'an deux mille huit, le 4 septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de SAVIGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno BUISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 août 2018

Absents excusés : Franck DUSSUD (pouvoir donné à Roger BESSON), Laetitia CHARPENTIER (pouvoir donné à Marielle GIDON), Brigitte POULARD (pouvoir donné à Christelle DUMAS), Philippe LORAIN (pouvoir donné à Denis RACCURT), Daniel LAINE (pouvoir donné à Alain DARGERÉ)

Secrétaire de séance : Jean Luc GOUILLOUD - **Affiché le** : 13 septembre 2018

Le compte rendu de la séance du 12 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°1 : Organisation de la rentrée de septembre 2018 : ajustement des temps de travail des agents de l'équipe périscolaire et mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur le Maire explique que suite à la délibération du 12 juillet dernier, deux emplois restaient encore à affiner. Du fait des ajustements, l'emploi d'un agent occupant les fonctions d'ATSEM, adjoint technique et adjoint d'animation n'a pas à évoluer et reste à l'identique.

Cependant, l'emploi créé par délibération du 29 août 2017 dans le cadre d'emploi d'adjoint d'animation à hauteur de 5.84/35^{ème} doit diminuer. Avec la réaffectation des heures récupérées des NAP, le besoin de la collectivité

té pour cet emploi non pourvu est désormais de 1.37/35^{ème}. C'est pourquoi il est proposé de baisser le temps de travail de cet emploi non pourvu. Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la diminution du temps de travail de cet emploi dans le cadre d'emploi des adjoints d'animation : passage de 5.84/35^{ème} à 1.37/35^{ème}.

Délibération n°2 : Centre de loisirs du mercredi avec le retour au rythme scolaire à 4 jours : avenant n°2 avec Léo Lagrange

Avec le retour au rythme scolaire à 4 jours sans le mercredi matin d'école, le centre de loisirs sera désormais ouvert les mercredis scolaires, toute la journée. Il sera organisé sur les mêmes horaires qu'une journée de centre de loisirs pendant les vacances soit de 7h30 à 18h avec la possibilité de fréquenter le centre de loisirs soit la journée complète, soit en demi-journée matin avec prise du repas, soit en demi-journée après-midi avec prise du repas du midi. Le conseil municipal à l'unanimité approuve l'avenant n°2 avec Léo Lagrange pour l'année scolaire 2018-2019.

Délibération n° 3 : Accord de principe pour entamer les procédures de vente d'un bâtiment communal : l'ancienne mairie située au 2 rue Saint André

Monsieur le Maire explique la volonté de la commune de vendre le bâtiment de l'ancienne mairie. L'idée est de vendre le R+1 et R+2 de ce bâtiment tout en gardant le rez de chaussée, propriété de la commune pour accueillir des cabinets médicaux. Le conseil municipal, à 11 voix pour (Bruno BUISSON, Luc FORNAS, Jocelyn RIBEYRON, Roger BESSON et son pouvoir, Annick VILLETTE, Sylvain GRANGE, Christelle DUMAS et son pouvoir, Jean Luc GOUILLOUD et Philippe LORAIN) une voix contre (Monique LAURENT), 7 abstentions (Denis RACCURT, Marielle GIDON et son pouvoir, Martine DARGERER BAZAN, Marie Bernadette COQUARD, Daniel LAINE et Alain DARGERER) émet un avis favorable au lancement de l'ensemble des démarches pour connaître la faisabilité de la vente de ce bâtiment.

Délibération n°4 : Règlement intérieur de la médiathèque : évolution du nombre d'emprunts

Marielle GIDON, adjointe au maire rappelle que le précédent règlement prévoyait l'emprunt de 3 livres, 2 périodiques et un document sonore dont une seule nouveauté.

Il est donc proposé de modifier le point 3 du chapitre 3 : le prêt de documents :

Rédaction existante : Chaque usager inscrit peut emprunter 3 livres, 2 périodiques et 1 document sonore dont une seule nouveauté

Rédaction future : Chaque usager inscrit peut emprunter 10 documents (tout type confondu)

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte la modification du règlement telle que présentée.

Rapport d'activités CCPA 2017 SPANC : Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Le maire rappelle que ce service est géré en régie depuis 2015. Il est composé d'un responsable et d'un technicien. Les missions principales de ce service sont : contrôle périodique, contrôle des installations neuves ou réhabilités, suivi de la réhabilitation des installations défectueuses, et assistance technique. 2898 installations d'assainissement autonome existent

sur le territoire dont 2181 sont conformes.

Les tarifs sont 40 € par an pour la taxe d'assainissement par foyer, 70 € pour un contrôle de conception neuve ou réhabilitation, 130 € pour un contrôle de réalisation, 120 € pour un diagnostic vente.

Le rapport est consultable en mairie.

Rapport d'activités CCPA 2017 déchets

Le Maire communique quelques éléments de ce rapport qui est consultable en mairie.

Dans le cadre du programme de réduction des déchets, 458 composteurs ont été distribués aux usagers, et 3 composteurs collectifs installés sur le territoire de la CCPA. 24564 gobelets réutilisables ont profité à 84 manifestations. 5 établissements ont été accompagnés pour leur lutte dans le gaspillage alimentaire. La convention avec la ressourcerie de l'Arbresle a permis de récupérer pour réutiliser 10 tonnes de matériel. Le répar café de la MJC de Fleurieux a permis d'éviter 2000 kgs de déchets en réparant les matériels. Les animations scolaires ont bénéficié à 25 classes de primaires.

Quelques chiffres :

Collecte des ordures ménagères : 87 582 km parcourus, 6 640 heures de service pour 6.371 tonnes de déchets collectés. Constat d'une baisse de ce tonnage de 3% par rapport à 2016.

Collecte des emballages ménagers : 65 030 km, 3750 heures de service, pour 1940 tonnes ramassées. Baisse de 2.3%.

Collecte du verre : 37 036 tonnes. Pour chaque tonne collectée, 3,5 € sont versés à la ligue contre le cancer.

Déchetterie : 289 tonnes collectés dont 80 tonnes de déchets verts et 58 tonnes d'encombrants.

RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) 2017 SIERT (Syndicat des Eaux de la Région de Tarare).

Ce rapport qui contient les chiffres de volume d'eau et de mètre linéaire du réseau est consultable en mairie.

INDICATEURS FINANCIERS

Prix du service de l'eau potable, comprend :

- une partie fixe ou abonnement.
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

EXEMPLE : Pour une famille de 4 personnes la consommation par an est estimée à 120 m³, le montant annuel s'élève à 381 euros.

Le coût moyen de l'eau potable pour cette famille s'élève à 1,04 euros par jour au 1^{er} janvier 2017 et de 1,05 par jour en 2018.

Le rapport complet est consultable en mairie.

Points divers

- ◆ Marielle GIDON indique qu'une nouvelle demande de présence sur le marché est arrivée : une herboriste de Bully. Elle s'installera prochainement à une fréquence à ajuster. Désormais 4 commerçants présents régulièrement (dont le poissonnier tous les 15 jours), la productrice de confiture et la productrice de miel une fois par mois. Le marché de Noël se déroulera le vendredi 30 novembre.
- ◆ **Accueil des allemands** : la dernière semaine, le déroulement de la présence de 21 jeunes allemands sur la commune s'est très bien déroulé. L'ASLEC remercie le conseil municipal de la subvention attribuée pour l'organisation de ce séjour.
- ◆ **Arrivée d'un 2^{ème} médecin sur la Commune** : un erratum est fait suite à une erreur dans le compte rendu du conseil

de mai 2018. L'arrivée du 2^{ème} médecin (et non un remplaçant du Dr Roset) entrainera l'ouverture d'un 2^{ème} cabinet médical sur Savigny ; cabinet d'un médecin généraliste, en sus de celui du Dr Roset qui a repris son activité. Le Dr Roset continuera d'exercer dans le local actuel. La nouvelle médecin exercera dans le local de la Cure face à l'église.

- ◆ **Service pluricommunal de police municipale** : un nouvel ASVP (agent de surveillance de la voie publique) a intégré le service au 1^{er} septembre : Florent FERRER. Ce service est désormais installé à Sain Bel face à la mairie.
- ◆ **Protocole de participation citoyenne** : Monsieur le Maire rappelle la signature de ce protocole en présence du sous-préfet, du lieutenant de gendarmerie et des personnes s'étant portés volontaires pour intégrer ce dispositif : le lundi 17 septembre.
- ◆ **Transfert de la compétence assainissement et eaux pluviales urbaines du SIABA vers la CCPA** : le Maire explique que ce point est de nouveau à l'ordre du jour suite au vote au conseil communautaire du 5 juillet au cours duquel avait été voté le transfert de compétence vers la CCPA au 1^{er} janvier 2019 alors que la loi imposait le transfert au maximum au 1^{er} janvier 2020. Une disposition législative de début juillet

let permet de repousser ce transfert au 1^{er} janvier 2026. Ainsi la question est de nouveau posée au conseil communautaire ce jeudi puis reviendra dans les conseils municipaux des communes membres. Le maire souhaite connaître la tendance du conseil sur ce transfert.

- ◆ **Doyennerie** : Monique LAURENT demande où en est le dossier. Luc FORNAS répond qu'il en est toujours au même point. En attente de l'audience, Monique LAURENT demande à ce que l'avocat en charge de la défense de la Commune vienne expliquer la situation clairement à l'assemblée. Bruno BUISSON indique prendre note de cette demande.
- ◆ Monique LAURENT souhaite apporter une remarque par rapport à la délibération prise lors d'une précédente séance sur les dépenses à imputer à l'article budgétaire 6232. Après renseignements pris, elle indique que dans les précédents mandats, les contributions aux gerbes ou autres pour les agents étaient faits sur les deniers personnels des élus et non sur les finances communales.
- ◆ **Subventions aux associations 2018** : La date limite de retour des dossiers de demande des associations est le 10 septembre. Il est proposé une réunion de la commission associations le 3 octobre pour étudier les dossiers pour un vote au conseil municipal le 17 octobre.

Prochain conseil municipal : mercredi 17 octobre 2018

Mots d'élèves

Bienvenue à l'Ecole St Martin dans la classe de Maternelle des Toutes Petites, Petites et Moyennes Sections. Ce lundi 3 septembre les élèves ont fait leur rentrée, ce n'était pas la même maîtresse. Parce que la maîtresse a un bébé dans son ventre. Notre nouvelle maîtresse s'appelle Mégan.



La maîtresse nous a lu un album, Mon Premier Jour d'Ecole, c'est l'histoire d'un petit hibou qui fait sa rentrée comme nous et il est aussi un peu timide. Nous avons aussi rencontré Loulou le Hibou, la mascotte de la classe.



Les élèves de Moyenne Section ont illustré une comptine apprise en classe et souhaite la partager avec vous « Voici ma tête » :



*Voici ma tête,
Elle est bien faite.*



Elle a deux yeux malicieux



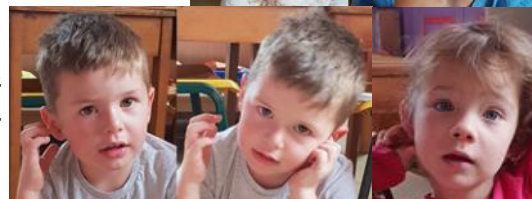
En voici un, en voici deux.

*Elle a un front et un menton
Un qui pense,
l'autre qui avance.*



Un nez qui me fait respirer,

*Une oreille de chaque côté.
Qui me permettent d'écouter.*



Deux joues à caresser

Et une bouche pour embrasser.





Vendredi 30 novembre, de 16h à 20h, P'tit marché de Noël Savignois -2ème édition

Venez remplir votre panier de Noël à Savigny ! Place du 11 novembre

A manger, à boire et à partager !

Charcuterie traiteur Montrottoise JEM, Yannick Garnier, Montrottier, 06.61.57.14.29. Charcuterie artisanale, boucherie & plats cuisinés.

Poissonerie, Gilbert Douard, 06.26.96.38.91. Produits de la mer, poissons & plats cuisinés.

Ferme de la Palud, Dominique Bourrat, Savigny, 04.74.01.53.64. Fromages & produits frais.

Fruits et légumes, Denise & Roger Chaverot, Saint-Forgeux, 06.89.54.94.64. Productrice de fruits & légumes de saison.

Rucher du Sonnay, Marie-Ange Lehman, L'Arbresle, 06.33.81.49.20. Apicultrice récoltante, production de miels, gelée Royale, pains d'épices.

Bonne heure des Papilles, Monique Andolfo, Sourcieux-les-Mines, 06.19.23.51.75, Confitures, terrines, pâtisseries sèches, nougats, pâtes de fruits, guimauves à base de produits locaux.

O trésor des Plantes, Corinne et Alain Clavaron, Bully, 06.65.04.04.84. Conseils & vente en plantes médicinales, aromatiques, épices, huiles essentielles, parfums d'ambiance, savons, thé, tisanes, ...

Marie-Bernadette Coquard, Savigny, 06.14.71.17.97. Agricultrice - élevage de moutons & de canards, production foie gras, rillettes, confits,...

Le Gîte des Escargots, Christophe FAYE, Saint Romain de Popey, 07.68.07.71.49. Eleveur, produits à base d'escargots.

AGAMY, Cave des Coteaux du Lyonnais, Sain-Bel, 04.74.01.26.13, Cave coopérative viticole. Vin rouge, vin rosé, vin blanc et effervescents.

Brasserie Prisca, Julien Déplanche, L'Arbresle, 06.42.23.67.30. Producteur de bières.

Gandelin Passion, Nathalie Gandelin, Craponne, 06.33.14.96.60. Huile d'olive & miel de thym sauvage.

Boulangerie Jacoud, Sophie & Christian Jacoud, Savigny, 04.37.58.04.87. Pain, viennoiseries, gâteaux, chocolats maison.

Café-restaurant le Clos de l'Abbaye, Marc & Dominique Lunet, Savigny, 04.74.01.11.19. Repas du terroir, spécialités grenouilles.

Bar « chez les 2 Z'M », Muriel Thépault, Savigny, 09.54.30.00.07. Bar, restauration avec et sans gluten

A offrir aux autres et à vous-même !



Tupperware, Danielle Fauray, Savigny, 06.33.50.44.29. Boîtes & ustensiles de cuisine.

Stanhome – Kiotis, Anne-Marie Barange, Ancy, 06.70.18.95.83. Produits d'entretien de la maison, cosmétique, bien-être, maquillage, parfums.

Mathilde Demarest, Savigny, 06.84.64.86.35. Objets déco, ardoises calligraphiées & carnets.

Sylvie Renaud, Savigny. Petits objets en bois peints.

Association AM des petits Gônes, Savigny, (Assistants maternels). Lumignons & gâteaux de Noël.

Association APE Ecoles publiques, Savigny (Parents d'élèves). Ateliers décoration chaussettes de Noël & maquillage.

Toniovins Prods, Dorine Dufour, photographe-vidéaste, Savigny, 06.22.22.90.66. Reportages photos et vidéos en studio et en extérieur, ateliers techniques, ludiques et artistiques.

L'arrosoir de Marie, Marie Rosset, Ecully, 06 30 07 65 89. Compositions florales et décorations.

Léa Boucher & les bijoux de Diane, Charbonnières les Bains. Bijoux & mobiles décoratifs.

Coiffure Isabelle, Savigny, 04.74.01.04.89. Coupe « mixte » avec ou sans rendez-vous.



Joyeuses fêtes

MANIFESTATIONS CULTURELLES & SPORTIVES

Vendredi 30 novembre, de 16h à 20h :
Marché de Noël (2^e édition), **place du 11 novembre**

Venez trouver tout ce dont vous avez besoin pour préparer vos repas de fêtes et cadeaux ! (cf. page 7)

Mercredi 5 décembre, 15h30 : Atelier Light Painting, Médiathèque

Mercredi 5 décembre : Commémorations, Monument aux Morts

Vendredi 7 décembre : Belote du Téléthon, Trait d'Union de l'Amitié, salle Ch. Gouttenoire

Dimanche 9 décembre : Vente-distribution de sapins (sur réservation), 18 & 19 ans, place du 11 novembre

Samedi 15 décembre : Animation musicale, Savuni les Arts, Petit Théâtre

Samedi 15 décembre : Concert de Noël, Un Orgue à Savigny, Eglise

Dimanche 16 décembre : Arbre de Noël des anciens, CCAS & Trait d'union de l'Amitié, salle du Trésoncle

Mercredi 19 décembre 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Judi 20 décembre, 14h : Atelier Remues-Méninges, Médiathèque

Mardi 8 janvier : Brioche des rois, Trait d'Union de l'Amitié, Salle Ch. Gouttenoire

Les cérémonies commémoratives du centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918, à Savigny

Vendredi 9 novembre : projection du film « Graine de Poilu » de Magalie Magne, prêté par la Médiathèque départementale du Rhône, à l'initiative de la médiathèque de Savigny, et en présence des enfants des classes de CM des écoles de Savigny et des anciens combattant (ADR-CATM). De nombreux Savignois étaient présents. La projection était suivie d'échanges entre les enfants et les anciens combattants. Merci pour ce partage et ces échanges inter-générationnels !



Dimanche 11 novembre : commémorations autour du monument aux morts. Les enfants des écoles avaient préparés des drapeaux des Etats alliés et bleuets, symboles de la mémoire et de la solidarité en France, envers les combattants et victimes de guerre. Vous étiez nombreux ce jour-là.



Merci aux enfants, aux instituteurs, et accompagnateurs musicaux, les chants partagés sont toujours autant appréciés par tous !

Dimanche 13 janvier, 11h : Vœux de la municipalité, salle du Trésoncle

Mercredi 16 janvier, 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

Samedi 19 janvier : Soirée, Footbal Club Savignois, salle du Trésoncle

Samedi 26 janvier : Repas des familles, APEL école Saint-Martin, salle du Trésoncle

Du 18 au 22 février : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, salle Ch. Gouttenoire

Vendredi 22 février : Belote, Trait d'Union de l'Amitié, salle du Trésoncle

Mercredi 21 février 15h15 : Ile aux histoires, Médiathèque

2 & 3 mars : Tournoi de foot, salle du Trésoncle

Dimanche 10 mars : Carnaval, défilé dans le village & spectacle salle du Trésoncle

Samedi 16 mars : Loto, ASC Gym, salle du Trésoncle

Samedi 30 mars : Remise du livre d'Or, classes 8 & 9, salle du Trésoncle

Samedi 6 avril : Repas du Printemps, CCAS, salle du Trésoncle

Dimanche 14 avril : Trail de l'Abbaye, RAMS, salle du Trésoncle

Du 15 au 19 avril : Centre de Loisirs, Léo Lagrange, salle Ch. Gouttenoire

Dimanche 4 mai : Fêtes des classes en 9, village

Le P'tit marché Savignois

Tous les vendredis soirs de 16h à 19h30,
place du 11 novembre, à Savigny

Toutes les semaines :

- ♣ **Fromages et produits frais de la Ferme la Palud à Savigny**, Dominique Bourrat
- ♣ **Charcuterie, boucherie, traiteur Montrottoise - JEM**, Yannick Garnier
- ♣ **Producteur de fruits et légumes, Saint-Forgeux**, Denise & Roger Chaverot

Tous les 15 jours en alternance :

- ♣ **Poissons et produits de la mer**, Gilbert Douard
- ♣ **Herboristerie, ô trésor des plantes**, Corinne & Alain Clavaron, Bully

1^{er} vendredi du mois :

- ♣ **Miel, Rucher du Sonnay**, Marie-Ange Lehmann, l'Arbresle
- ♣ **Confitures et terrines, Bonne heure des Papilles**, Monique Andolfo, Sourcieux-les-Mines

Prochainement, vous devriez trouver également sur le P'tit marché Savignois, une épicerie itinérante. Les modalités de présence restent encore à définir. Nous espérons vivement sa venue !

Ça se passe à Savigny !

Chez les 2 Z'M : modification des horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h, mardi & mercredi 9h-12h et 17h-22h

Vendredi 9h-12h & 17h-23h

Samedi & dimanche 9h-15h & 17h-23h (22h dimanche)

Fermé les jeudis et jours fériés